

Il était une fois en France t. 1 : L'Empire de
Monsieur Joseph de Fabien Nury et Sylvain Vallée
(Glénat - 2007)



Paris, 1965.

Vingt ans après l'armistice, il est toujours là. Le juge *Legentil*, qui porte plutôt mal son nom suivant de quel côté on se trouve, surveille inlassablement **Joseph Joanovici**, « illustre » trafiquant juif qui fit fortune par le biais du marché noir et de la collaboration la plus servile avec l'armée d'occupation allemande. Lors de la Libération, puis de l'épuration, **Joanovici** passe entre les mailles du filet grâce à des relations qu'il a su tisser avec la Résistance qu'il aide lors de la vingt-cinquième heure et avec l'administration corrompue. Mais *Legentil* ne lâchera jamais l'affaire, même après la mise en lambeaux de sa vie personnelle, « Monsieur Joseph » a raison de se faire du soucis.

Se basant sur des faits historiques que les auteurs parsèment de fiction, ce premier tome est un pur régal pour les passionnés d'histoire de la seconde guerre mondiale, le scénario passe d'une

époque à l'autre afin de creuser toujours plus profond des personnages complexes, autant que leur comportement pendant une époque sombre et glauque où tout le monde n'a pas su choisir le bon camp. Le cas Joanovici excite toujours les hypothèses et les théories plus de cinquante ans après sa mort et avec un dessin classique et efficace, cette saga donne envie de se replonger dans les **Delarue, Paxton, Milza** et **D'Almeida** au plus vite.

56 pages en couleurs

9782723455808

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n'engagent que leurs auteurs.